

Rapport  
d'étude

**CETE**

Méditerranée  
Agence L.R

Août 2010

# AU COLLÈGE À VÉLO

## Étude de cas en Luberon sur 5 communes

(Apt, Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Pertuis, Volx)



**Certu**



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Méditerranée

[www.cete-mediterranee.fr](http://www.cete-mediterranee.fr)

# « Au collège à vélo »

## Étude de cas en Luberon sur 5 collèges

**date :** août 2010

**auteur :** CETE méditerranée

**responsable de l'étude :** Jérôme Cassagnes

### **résumé de l'étude :**

Inciter les collégiens, lorsque c'est possible, à changer de mode de transport pour se rendre au collège, tel est l'objectif de l'action initiée par le Parc Naturel Régional du Luberon dans 5 communes. Des enjeux environnementaux, de sécurité, de santé, d'autonomie et d'économie viennent militer en faveur de ce mode de déplacement pour les jeunes adolescents.

Le Parc naturel régional du Lubéron a inscrit cette action dans son programme intitulé : « **le Luberon en marche** ». Cette opération nécessite beaucoup de communication et de pédagogie mais, en préalable, il est nécessaire de réaliser des aménagements de voirie pour améliorer la sécurité des itinéraires vers les collèges. C'est ce qui a été demandé au CETE Méditerranée. Après un diagnostic des pratiques de déplacements sur les cinq collèges, il est proposé, pour chaque commune, un mini schéma de déplacement à vélo vers les collèges. Ce travail a été réalisé en lien avec les collectivités locales à qui il appartient de mettre en œuvre sur le terrain les propositions réalisées dans cette phase d'étude.

**zone géographique :** Luberon (Vaucluse, Alpes de Hautes Provence)



# SOMMAIRE

<b>1 LES ORIGINES ET LES OBJECTIFS DU PROJET.....</b>	<b>4</b>
<b>2 L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE : QUELS SONT LES ENJEUX.....</b>	<b>5</b>
<b>3 LA MISSION DU CETE.....</b>	<b>6</b>
3.1 Méthode d'étude.....	6
3.1.1 Choix des collèges.....	6
3.1.2 Déroulement de l'étude.....	7
<b>4 LES PROPOSITIONS SUR LES 5 COMMUNES.....</b>	<b>9</b>
4.1 Collège Charles de Gaulle à Apt.....	9
4.1.1 Résultats sommaires de l'enquête.....	9
4.1.2 Propositions d'itinéraires.....	10
4.2 Collège du Calavon à Cabrières d'Avignon.....	13
4.2.1 Résultats sommaires de l'enquête.....	13
4.2.2 Propositions d'itinéraires.....	13
4.3 Collège Marie Mauron à Pertuis.....	19
4.3.1 Résultats sommaires de l'enquête.....	19
4.3.2 Propositions d'itinéraires.....	19
4.4 Collège Pierre Mendès France à Volx.....	23
4.4.1 Résultats sommaires de l'enquête.....	23
4.4.2 Propositions d'itinéraires.....	24
4.5 Collège Rosa Parks à Cavaillon.....	26
4.5.1 Résultats sommaires de l'enquête.....	26
4.5.2 Propositions d'itinéraires.....	27
<b>5 LES ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES PAR LE PARC.....</b>	<b>30</b>
<b>6 LES ENSEIGNEMENTS DE L'OPÉRATION.....</b>	<b>30</b>

# 1 Les origines et les objectifs du projet

Le Parc Naturel Régional du Lubéron (PNRL) a présenté dans le cadre de la mise en œuvre de sa charte 2008-2009 un programme de « **sensibilisation, d'éducation du public au territoire et au développement durable** ».

Suite à, d'une part un plan local de l'énergie (2001-2006) dont l'objectif était de faire la promotion des déplacements alternatifs à la voiture par le développement des transports publics et la pratique des modes doux et, d'autre part par l'action « **marchons vers l'école** » (lancée en 2002) qui a permis à 17 communes d'organiser l'opération, le PNRL a souhaité dans ce nouveau programme consolider les actions entreprises.

C'est ainsi que ce nouveau programme propose 4 grands axes :

- A) renforcer une animation générale sur le territoire du Lubéron pour impulser une méthodologie d'actions auprès des différents partenaires dans le but de créer ou pérenniser « marchons vers l'école »,
- B) susciter des comportements éco-citoyens par la mise en place d'opérations d'écomobilité et par l'éducation à l'environnement urbain sur 15 communes,
- C) impulser l'utilisation du vélo dans 5 collèges**
- D) créer des outils de communication sur le thème de l'éco-mobilité et sur des comportements citoyens.

*Détail de l'action C) : (extrait de la fiche action du PNRL jointe en annexe 4)*

## **C) impulser l'utilisation du vélo dans 5 collèges**

- *Établissements concernés :*

*Collège de Volx, cité scolaire d'Apt, collège Lou Calavoun de Cabrières d'Avignon, collège Marie Mauron de Pertuis, collège Rosa Park de Cavaillon*

- *Impulsion du projet auprès des 5 collèges*

*Des rencontres seront effectuées par le PNRL afin de présenter la démarche et le calendrier des différents acteurs (chefs d'établissement, représentants des parents d'élèves, enseignants...)*

- **Assistance méthodologique pour l'élaboration des 5 plans de déplacement**

*Le centre d'Études Technique de l'Équipement sera chargé d'étudier le plan de déplacement à vélo vers les collèges. Il comporte :*

- *un diagnostic des accès vers le collège,*
- *la définition des itinéraires prioritaires à aménager,*
- *des propositions réglementaires d'aménagements et d'équipements*
- *une organisation pour le suivi de la mise en œuvre des plans de déplacement.*

*Le Parc assurera la coordination et l'accompagnement de la démarche du CETE. Il prendra ensuite contact avec les autorités compétentes pour l'aménagement de la voirie et de l'équipement des établissements scolaires.*

- *Animation/ information des acteurs de l'établissement (enseignants, parents...)*

*Ces moments seront organisés par les CPIE :*

- *organisation de moments conviviaux d'information et d'échange lors d'événements à définir,*
- *présence d'un stand animé par les CPIE, diffusion de documentations d'information, lien avec les animations réalisées à l'attention des élèves;*
- *mise à disposition d'expositions itinérantes sur une période de 2 à 4 semaines par établissement/communes.*

- *Animation auprès des collégiens (journée sécurité routière...)*

*Elle sera assurée par le CME et le CPIE et consistera à*

- *organiser des moments conviviaux d'informations et d'échanges à l'attention des élèves sous formes*

- d'ateliers, de stands, d'expositions à définir avec le chef d'établissement et son équipe pédagogique;*
- *impulser l'organisation de demi-journée de sensibilisation dans le cadre de la sécurité routière avec les services des préfetures et des Conseils Généraux;*
  - *impulser l'organisation d'une sensibilisation sur le thème de la santé en relation avec la médecine scolaire.*

## 2 L'écomobilité scolaire : quels sont les enjeux

Les enjeux de l'écomobilité scolaire et plus précisément **des déplacements à vélo vers les collèges** sont multiples.

L'objectif n'est pas ici de détailler ces enjeux qui sont très bien décrits dans le document : « L'École à vélo » - ADC 2008 territorial éditions - mais simplement d'en faire un rappel.

Les transports, de manière général, ont un fort impact **sur l'environnement** : le secteur des transports est responsable à lui seul de 27% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Tout report modal vers des modes de transports non polluants va contribuer à réduire ces impacts négatifs. De plus, on assiste depuis plusieurs années (depuis les années 80 environ) à une augmentation importante de l'accompagnement des enfants à l'école par les parents, en voiture. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène :

- l'augmentation des distances entre les zones d'habitation et les lieux d'enseignements,
- l'insécurité routière ressentie (et pas forcément réelle) sur le trajet qui conduit les parents à préférer accompagner les enfants en voiture plutôt que de les laisser aller seuls vers les établissements scolaires,
- l'éloignement des lieux de travail des parents du domicile qui, contraints à utiliser la voiture pour se rendre à leur travail combinent les deux trajets,

Or, des études ont montré que 50% des déplacements motorisés en milieu urbain étaient inférieurs à 3 km et 20% inférieurs à 1 km. C'est précisément les distances parfaitement compatibles pour un déplacement à vélo.

Le fait pour un adolescent de recourir à un déplacement « actif » (marche, vélo - ou rollers ou skate...) plutôt qu'un accompagnement motorisé (taxi-parents ou bus) va lui permettre de faire une activité physique. Cette activité physique aura un effet tout-à-fait bénéfique sur **sa santé** (le lien entre activité physique et santé est démontré par de nombreuses études<sup>1</sup>).

Or, des études récentes montrent que 40% des adolescents ne pratiquent pas d'activités physiques en dehors des cours d'EPS au collège.

Il y a ensuite un **enjeu d'autonomie** pour l'adolescent. En effet le fait de se déplacer à vélo peut constituer pour le jeune adolescent une liberté qu'il ne pourra avoir en étant dépendant du véhicule familial. Il pourra ainsi acquérir des compétences que seul l'expérience d'un déplacement autonome à vélo pourra lui apporter tel que l'orientation dans la ville, la connaissance des règles et usages de circulation, la perception des risques...

On peut aussi citer un **enjeux économique**, que ce soit pour les familles ou pour la collectivité. Le coût des transports scolaires est considérable. La mise en place d'une politique volontariste des déplacements à vélo vers les collèges est certainement source d'économie pour la collectivité

Ces enjeux importants militent tous pour inciter fortement les jeunes à utiliser les modes « actifs » pour se déplacer. Cette action, au-delà des enjeux évidents cités ci-dessus, est une action éducative pour se déplacer autrement. Les individus qu'elle va cibler sont de jeunes adolescents (pour qui ces notions sont parfois abstraites) qui ne s'orientent pas naturellement vers ce type de déplacement mais plutôt attendent impatientement

---

<sup>1</sup> Rapport du Professeur Jean-François Toussaint : "Retrouver sa liberté de mouvement" (2008);  
Thèse de doctorat de médecine de Sylvain Emo, "Activité physique et santé : étude comparative de trois villes européennes", sous la direction du docteur Jean-Luc Saladin

l'âge légal pour posséder un deux roues motorisé. C'est donc l'âge idéal (et le lieu idéal) pour initier de nouveaux comportements.

Cette action va générer des habitudes de déplacements qui pourront ensuite être reproduites dans d'autres circonstances (déplacements vers des activités, des courses...) et surtout à d'autres périodes de la vie (déplacement domicile travail par exemple).

### **3 La mission du CETE**

L'objectif final du Parc est, bien sûr, de voir un maximum de collégiens se rendre à vélo sur leur lieu d'enseignement tous les matins. L'exemple est venu du département de l'Hérault, collège de Jacou, où la part modale vélo peut atteindre, certains jours, les 70% avec une moyenne de l'ordre de 50%. Les acteurs héraultais ont accueilli les responsables de la mission « au collège à vélo » du Parc à Jacou pour une visite explicative.

Le premier constat fait par le Parc sur le terrain révèle que le collège de Jacou est bien desservi par des infrastructures cyclables correctement sécurisées.

En effet, même si le succès de l'écomobilité de Jacou, qui en fait aujourd'hui un exemple national, est attribuable à de multiples facteurs, force est de constater que les infrastructures cyclables desservant le collège y sont pour beaucoup. L'écomobilité à Jacou fonctionne bien car les itinéraires sont nombreux (plusieurs destinations) et sécurisés. L'aménagement des itinéraires cyclables vers les collèges fait donc partie intégrante d'une politique d'écomobilité. Il n'est pas possible d'inciter des collégiens à utiliser leur vélo si les collectivités ne se mobilisent pas pour sécuriser les itinéraires. Les parents des adolescent sont très sensibles à la sécurité des itinéraires et ne laisseront pas leurs enfants aller au collège à vélo s'il leur semble que les itinéraires sont « dangereux ».

C'est pour cette raison que le Parc, dans l'élaboration de sa fiche action, a demandé au CETE une assistance méthodologique pour l'élaboration des plans de déplacement vers les collèges.

L'objectif n'est pas (comme à Jacou) de faire des pistes cyclables dédiées entre les principaux secteurs d'habitat et le collège. D'autres techniques permettent d'arriver à la même sécurité sans pour autant aménager des pistes cyclables partout. Mais l'image de la piste cyclable dédiée (sans voiture) rassurent énormément les parents qui n'hésiteront pas à laisser leurs enfants circuler sur cet aménagement. D'autres aménagements, pourtant aussi sûrs, (sinon plus suivant les configurations) n'ont pas la même image de sécurité et nécessiteront des campagnes d'information auprès des parents et des usagers.

La mission du CETE est donc, pour chaque commune de faire un état des lieux des pratiques actuelles de déplacement vers les collèges, proposer des itinéraires privilégiés d'accès aux collèges et faire sur ces itinéraires des propositions d'aménagements réglementaires visant à sécuriser les déplacements des cyclistes.

#### **3.1 Méthode d'étude**

##### **3.1.1 Choix des collèges**

Le choix des communes (et des collèges) est primordial pour la réussite du projet. Il s'agit d'un projet intéressant plusieurs acteurs d'horizons différents. La motivation de tous les partenaires est indispensable à la réussite du projet.

Les responsables (élus et techniciens) de la commune doivent bien évidemment être associés au projet pour leur compétence sur la voirie, la police, l'urbanisme et le plan de circulation. C'est la commune qui programme les aménagements de voirie sur son réseau.

Ensuite il est nécessaire que le chef d'établissement et l'équipe pédagogique soient impliqués dans ce projet et

motivés par la thématique. Il leur appartiendra de donner des informations sur les pratiques de déplacements et les lieux d'habitation des collégiens. Ils seront aussi impliqués dans l'enquête de déplacement (au moins pour la diffusion et la collecte des questionnaires). Ensuite certains professeurs pourront travailler ce thème dans un projet pédagogique et se révéleront très utiles dans la phase de communication. Le chef d'établissement est le responsable de tout ce qui se passe dans l'enceinte de son établissement, son rôle sera primordial dans les projets d'extension (ou création) de parc de stationnement et leur accès.

La situation et les pratiques de déplacement déjà existantes sur l'établissement seront aussi des critères de choix. Un collège trop central desservant une population proche aura moins de potentialité de changement de mode de déplacement (où la marche est prépondérante) qu'un collège dont les secteurs de rabattement sont plus éloignés.

De part sa connaissance du territoire et les actions pédagogiques déjà menées avec certaines communes pour l'opération « Marchons vers l'école » et avec certains établissements scolaires ce choix a été réalisé entièrement par le Parc du Luberon.

Les communes choisies sont : Apt, Cabrières d'Avignon, Pertuis, Volx et Cavaillon



### 3.1.2 Déroulement de l'étude

#### Démarrage de l'étude

Une première réunion de présentation des objectifs de l'étude a été organisée au Parc en mars 2008. Étaient invités à cette réunion les communes, les chefs d'établissements et enseignants ou CPE impliqués dans le projet, le CPIE, les deux départements (à noter que les représentants des CG 84 et 04 n'ont participé à aucune des

réunions de l'étude)

Cette réunion de démarrage a permis de présenter la démarche du Parc dans sa globalité et de préciser le rôle de chacun dans cette phase. Le CETE a présenté la nature de sa mission et ce qu'il attendait de chacun.

### **Connaissance des habitudes de déplacements**

Cette phase est essentielle et va permettre d'orienter les recherches d'itinéraires cyclables. L'objectif étant d'une part de localiser les origines (grandes tendances) des déplacements, et d'autre part de connaître les modes de déplacement. Pour connaître les habitudes et pratiques de déplacements des collégiens plusieurs investigations ont été réalisées :

1. **entretiens avec les « référents »** de l'opération dans les collèges + questionnaire (voir annexe 2)
2. **entretien avec l' élu** ou le technicien (variable en fonction de la taille des communes) en charge de la voirie ou des déplacements dans la commune. Cet entretien permet de prendre connaissance de « la carte scolaire » (officieuse au moins) de la commune.
3. réalisation d'une **enquête auprès des collégiens** (voir annexe 1). Pour cette phase, la participation des référents des collèges est nécessaire. Il a donc été demandé aux Principaux (ou leur adjoint ou les CPE) de diffuser le questionnaire aux collégiens. Il est préférable que cette démarche soit « chapeauté » par des professeurs dans chaque classe (professeur principal). Le meilleur résultat est obtenu lorsque les questionnaires sont remplis puis collectés en classe.

Cette opération s'est bien déroulée dans 4 collèges (seul le collège de Volx n'a pas pu réaliser cette enquête). À Apt, le collège avait déjà travaillé sur un questionnaire et a diffusé son propre document (voir annexe 3) plutôt que celui du CETE. Les principales données figurent dans leur document bien que moins complet.

C'est notamment à travers cette enquête qu'on pourra estimer la potentialité de la population à changer ses habitudes de déplacement en fonction des distances parcourues et du mode de déplacement actuel.

4. Ensuite la connaissance des habitudes de déplacement a nécessité une phase d'**observation** sur le terrain: observations des comportements, des itinéraires, (notamment pour les cyclistes), des possibilités de stationnement...

### **Étude des itinéraires,**

La première partie de cette phase a consisté à prendre connaissance des potentialités d'aménagement en fonction du réseau existant et des principaux pôles d'habitat des collégiens. Ce travail est essentiellement un travail de terrain, qui sur certaines communes (Volx, Cavaillon) a eu pour préalable une « visite guidée » pilotée par les services techniques de la ville. Il est aussi nécessaire, dans cette phase, de prendre connaissance des projets de voirie en cours.

En fonction des éléments recueillis sur les terrain, des projets en cours, des itinéraires existants etc. des propositions d'itinéraires cyclables ont été formalisées. Toute la « palette » classique des aménagements cyclables (pistes, bandes, zones de circulation apaisée...) a été utilisée pour faire les propositions, toujours dans l'esprit d'apporter plus de sécurité dans le déplacement des collégiens.

Ces propositions d'itinéraires cyclables ont ensuite été présentées aux élus et techniciens de chaque commune afin d'en vérifier la faisabilité. Des ajustements ont pu être apportés suite à ces réunions.

### **Validation des projets**

Une première réunion générale (communes et collèges) s'est tenue en janvier 2009 afin de présenter les 5 projets. Suite à cette réunion, quelques compléments et modifications ont été apportés. Une deuxième réunion en septembre 2009 a permis de valider les 5 projets.

## 4 Les propositions sur les 5 communes

### 4.1 Collège Charles de Gaulle à Apt

#### 4.1.1 Résultats sommaires de l'enquête

- 939 collégiens
- 50% habitent à Apt

#### Habitudes de transports :

- À pied : 173 (24%)
- En bus : 356 (49%) - dont 120 d'Apt Sault
- En vélo : 10 (1%)
- En voiture : 190 (26%)

150 élèves déclarent souhaiter utiliser le vélo quelques jours par semaine, dont 61 se déplacent actuellement en voiture, 69 en bus et 22 à pied.

40 élèves déclarent souhaiter se déplacer tous les jours en vélo.

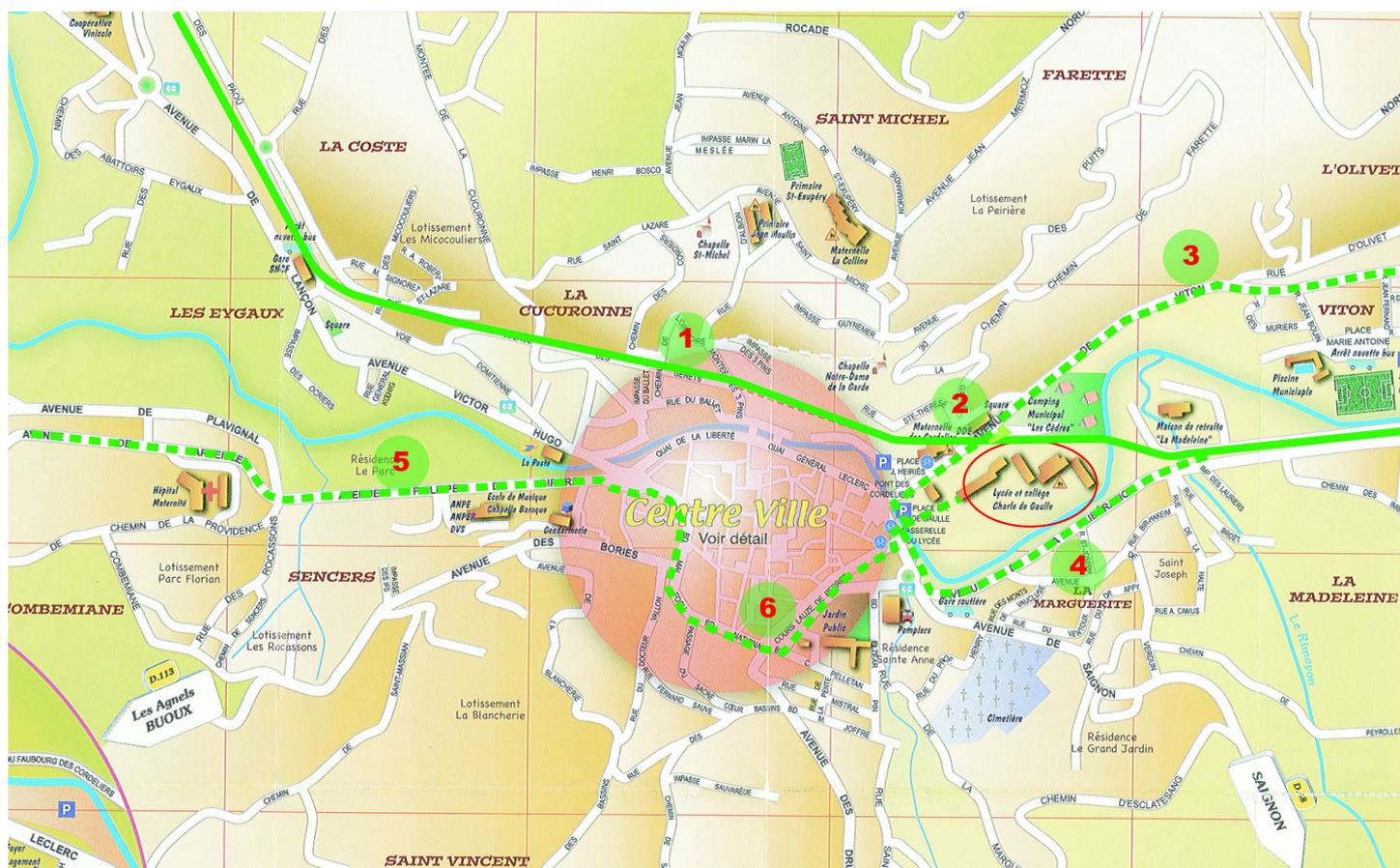
Ce qui représente un potentiel de 200 élèves sur environ 450 (qui habitent Apt), alors que 173 + 10 viennent à pied ou déjà en vélo (à corriger par les 35 élèves venant déjà à pied et voulant se déplacer à vélo).

Parmi les élèves ayant répondu qu'ils « n'aimeraient pas venir à vélo au collège », il y a tous ceux pour qui la distance est manifestement trop importante : plus de 10 km. C'est la raison principale qu'ils évoquent dans leur réponse. Pour les autres, on trouve les motifs suivants : « pente trop importante », « insécurité au collège », « trop fatiguant », « pas sportif », « pas besoin car il y a le bus », « route dangereuse », « préfèrent marcher » (beaucoup d'élèves venant actuellement à pied ont répondu cela), « parce que mes parents m'amènent en voiture », « le vélo c'est démodé », « il fait trop chaud », « poids du sac », « n'aiment pas le vélo », « pas le temps de matin »; « mes parents ont peur »; « pas de vélo ».



*le garage à vélo du collège*

## 4.1.2 Propositions d'itinéraires



Vert continu : aménagements existants ; vert pointillé : axes à aménager ; cercle rouge : situation du collège

### 1) Voie Verte du Lubéron

La voie verte de Calavon traverse Apt et passe à proximité du collège. Il s'agit d'une voie verte réalisée sur une ancienne voie ferrée qui offre une grande sécurité.



Voie verte à proximité du collège

## 2) connexion de la voie verte à l'entrée du collège.

La voie verte passe à 10 m d'une entrée du collège mais il ne s'agit pas de l'entrée principale et elle n'est pas utilisée par les collégiens. Pour connecter la voie verte au collège deux solutions :

- soit utiliser cet accès secondaire

la voie verte (en haut sur la photo) peut être connectée facilement à une entrée secondaire du collège



Cette solution nécessite ensuite de réaliser un cheminement interne dans le collège pour acheminer les cyclistes vers l'entrée principale. Elle semble en bonne voie de réalisation.

- soit rejoindre l'accès officiel du collège

Cette solution implique l'aménagement de l'avenue Viton entre l'accès à la voie verte sur cette même avenue et le carrefour donnant accès à la passerelle du collège.



*Avenue Viton : section entre voie verte et carrefour vers collège*

### 3) aménagement de l'avenue Viton

Pour desservir le quartier St Michel (Nord-est) cet axe (RD 22) devra être aménagé pour les cyclistes. Des aménagements de type bande cyclable sont proposés.

### 4) aménagement de l'avenue de la Libération

L'aménagement de cet axe permettra de drainer vers le collège les zones d'habitat situées au sud et à l'Est :

Aménagements préconisés :

- connecter la piste du Calavon à l'avenue de la Libération au niveau de la maison de retraite,
- aménager des bandes ou pistes jusqu'au premier carrefour giratoire,
- assurer la continuité entre le giratoire et la passerelle du Lycée,
- organiser les cheminements sur le parking.



*avenue de la Libération*



*Passerelle d'accès au collège, au fond le collège*

## 5) aménagement de l'avenue Philippe Girard

L'aménagement de cette avenue permettra de desservir la partie sud ouest de la ville.

Aménagements préconisés :

- bandes cyclables et ré-organisation du stationnement.



*l'avenue Philippe Girard*

## 6) aménagements des boulevards

Il est proposé d'aménager les boulevards de ceinture de hyper-cente ainsi que le centre en zone 30. Le double sens cyclable y sera autorisé.

### 4.2 Collège du Calavon à Cabrières d'Avignon

#### 4.2.1 Résultats sommaires de l'enquête

- 800 collégiens
- 12,5% habitent à Cabrières
- 26% habitent à Robion

#### Habitudes de transports :

- À pied : 64 (8%)
- En bus : 560 (70%)
- En vélo : 16 (2%)
- En voiture : 160 (20%)

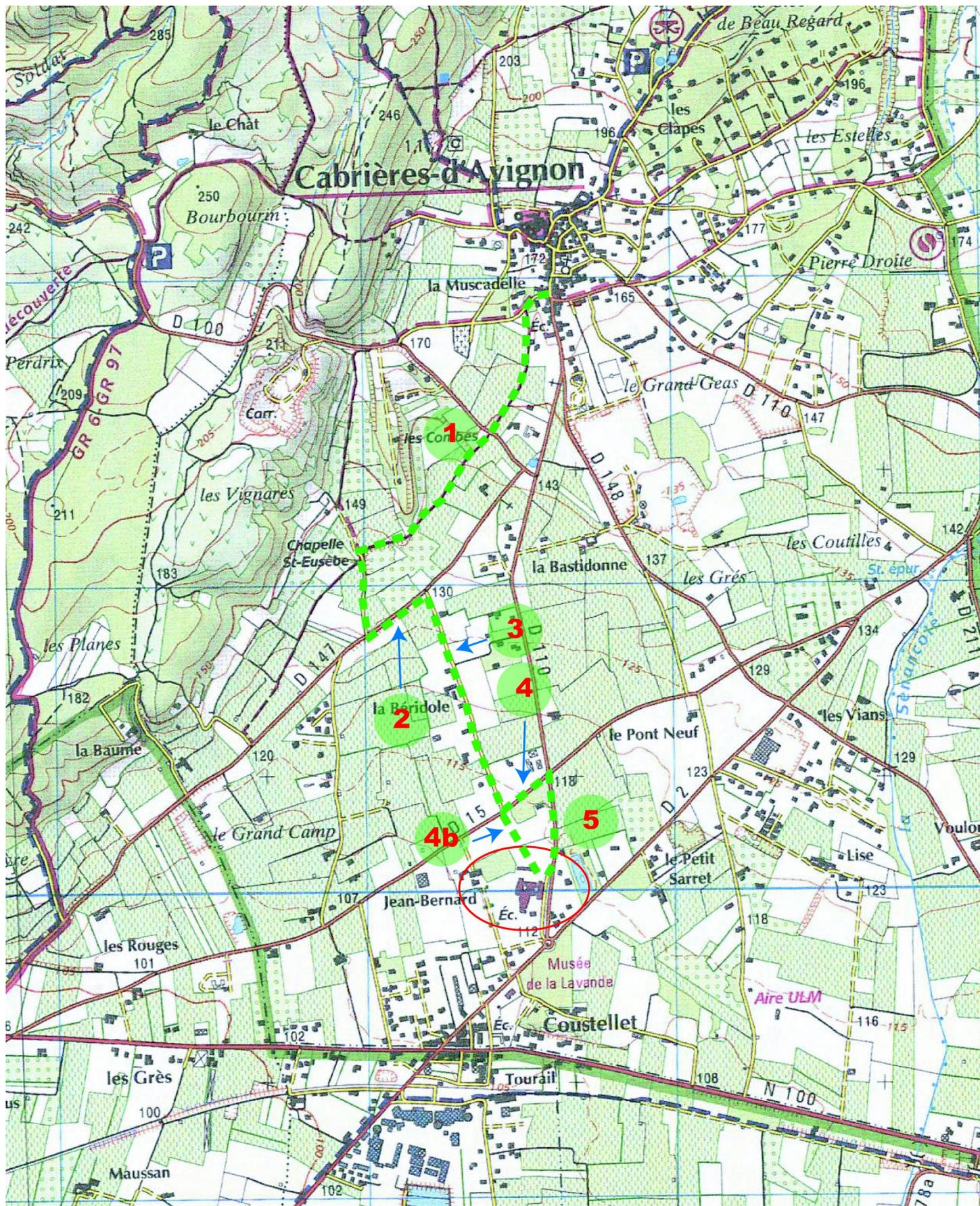
Le collège est situé sur la commune de Cabrières d'Avignon au lieu dit le Coustellet situé à 2 km du centre de Cabrières et 3, 5 km de Robion.



#### 4.2.2 Propositions d'itinéraires

Les propositions d'itinéraires sont scindées sur deux cartes (Cabrières et Robion). Il s'agit essentiellement de propositions d'itinéraires en rase campagne.

## Itinéraires vers Cabrières-d'Avignon



Vert continu : aménagements existants ; vert pointillé : axes à aménager ; cercle rouge : situation du collège

### 1) Chemin de la Chapelle

Aménagements préconisés :

- réaliser une voie verte (et jalonnement) sur un chemin existant



*Chemin de la chapelle*

### 2) RD 147

Aménagements préconisés :

- sur une courte distance (230 m) réalisation d'une piste cyclable longeant la RD jusqu'au carrefour suivant.
- 

### 3) Chemin de la Bériddle

Aménagements préconisés :

- petite route goudronnée. Nécessite d'y modérer les vitesses et de réaliser un jalonnement vers le collège.



#### **4) RD 15**

Aménagements préconisés :

- sur une courte distance (230 m) réalisation d'une piste cyclable longeant la RD jusqu'au carrefour suivant. Traversée à sécuriser.

#### **5) RD 110**

Aménagements préconisés :

- modérer les vitesses ou réaliser des bandes cyclables.

La réalisation d'une piste (variante 4b) en aménagement neuf (hors voirie routière) permettrait d'accéder directement au collège après le route de Bérédole sans passer sur les RD (points 4 et 5).



## 6) RD 100 et carrefour avec la RD 900 (du collège à Coustelet)

Aménagements préconisés :

- concernant la RD deux options sont possibles : soit mise en zone 30 de cette section, soit reprise des profils pour intégrer une piste cyclable,
- au niveau du carrefour à feux avec la RD 900 à Coustellet : sécurisation des traversées, prise en compte des vélos dans l'aménagement du carrefour à feux.

## 7) RD 2 (de Coustelet à Robion)

Aménagements préconisés :

- la RD 2 entre Coustellet et Robion est une RD très « roulante » et fréquentée, la sécurisation des déplacements à vélo s'impose donc. La solution la plus crédible pour les cyclistes et la plus sécurisante serait de réaliser une piste cyclable contiguë à la RD entre Coustellet et Robion.



*La RD 2 entre Coustelet et Robion*

## 8) giratoire d'entrée dans Robion

Quelques aménagements cyclables sont présents sur le carrefour.

## 9) traversée de Robion

Aménagements préconisés :

La RD 2 dans la traversée de Robion a fait l'objet de travaux récents. Ces aménagements n'ont pas pris en compte les cyclistes. La mise de la traversée en zone de circulation apaisée (Z30 et zone de rencontre) permettrait de prendre en compte les cyclistes.

## 10) RD 144 (itinéraire vers Maubec)

Aménagements préconisés :

Deux solutions sont possibles : soit passer par la route (RD 144) en réalisant des bandes cyclables, soit passer par un chemin parallèle (chemin du Prince et chemin de Saint Peyre)

## 11) variante ancienne voie ferrée

Pour relier Coustellet à Robion, il existe une autre solution que celle présentée au point 7 qui passerait par une ancienne voie ferrée actuellement en chemin. Les ouvrages de franchissement de la rivière existent. A l'arrivée sur Robion, deux choix d'itinéraires sont possibles. Cette solution a, cependant, l'inconvénient de ne pas desservir Maubec.

## 4.3 Collège Marie Mauron à Pertuis

### 4.3.1 Résultats sommaires de l'enquête

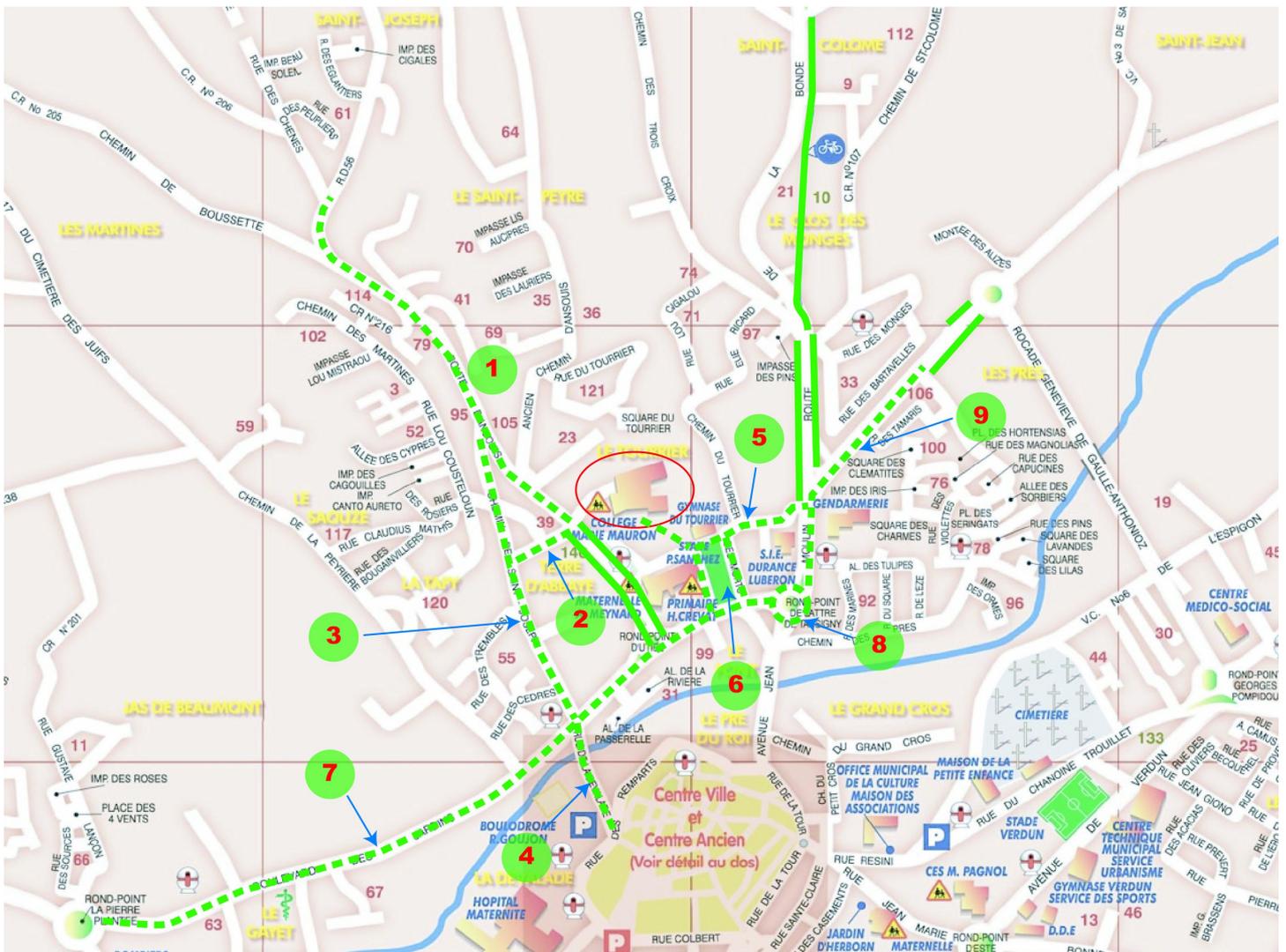
- 640 collégiens

#### Habitudes de transports :

- À pied : 114 (21,5%)
- En bus : 151 (28%)
- En vélo : 49 (9,3%)
- En voiture : 216 (40,7%)



### 4.3.2 Propositions d'itinéraires



Vert continu : aménagements existants ; vert pointillé : axes à aménager ; cercle rouge : situation du collège

Il s'agit du deuxième collège de Pertuis situé au nord de la ville. Les collégiens proviennent surtout des quartiers situés au nord de la rivière pour ce qui concerne Pertuis.

### 1) Route d'Ansouis

Des bandes cyclables sont présentes entre le collège et le rond point Dutiel

Aménagements préconisés:

- continuer l'aménagement de bandes cyclables jusqu'à la sortie de la ville.

### 2) traverse St Joseph

Il s'agit d'une traverse située juste face au collège, qui permettrait de rejoindre une rue plus calme que la route d'Ansouis (point 3). Cette traverse a été fermée par les copropriétaires de la rue (rue privée). Étudier dans quelles conditions le passage des collégiens à pied et à vélo pourrait être possible.



*Rue traversante, face au collège, fermée par les riverains*

### 3) Chemin de St Joseph

Aménagements préconisés :

- rue de desserte de quartier à aménager en zone de circulation apaisée.

### 4) rue de la Dévalade

Aménagements préconisés:

- zone 30 plus double sens cyclable.



## 5) traverse vers av Jean Moulin

Aménagements préconisés:

- jalonement, zone de circulation apaisée, reprise du revêtement sur la partie non revêtue.



## 6) Chemin du Tournier

Aménagements préconisés :

- jalonement à mettre en place sur un itinéraire déjà propice aux modes doux. Faciliter l'accès par modification des barrières anti-intrusion des 2 roues motorisés.



*Chemin du Tournier (actuellement interdit aux vélos)*

## 7) Boulevard des Jardins

Aménagements préconisés :

- aménagement de pistes cyclables bilatérales jusqu'au rond point de pierre plantée



*boulevard des Jardins une artère large où des piste peuvent être aménagées*

## 8) rond point De Lattre de Tassigny

Aménagements préconisés :

- piste contournant le giratoire

## 9) avenue Jean moulin et RD 986

Aménagements préconisés :

- aménagement de piste ou bandes par réduction de la largeur de chaussée.

Permet aussi avec le point n°5 de se connecter avec la piste cyclable desservant le Lycée (vers le nord).



*Avenue Jean Moulin*

#### 4.4 Collège Pierre Mendès France à Volx

##### 4.4.1 Résultats sommaires de l'enquête

(enquête non réalisée)



*Le collège Pierre Mendès France*

## 4.4.2 Propositions d'itinéraires



Vert continu : aménagements existants ; vert pointillé : axes à aménager ; cercle rouge : situation du collège

- 1) chemin Saint Jean
- 2) rue Léo Lagrang
- 3) rue Pierre Mendès France

Il s'agit de rues étroites de desserte de zones d'habitat qui ne sont pas des rues utilisées pour le transit. Il est préconisé d'aménager ces rues en zones de circulation apaisées (Z30 ou zone de rencontre)



#### 4) avenue des Farigoules (RD 4096 – ex RN 96)

Aménagements préconisés :

Cette avenue, qui assure aussi le transit inter-urbain, coupe le village en deux. Elle offre cependant des espaces larges. Il est proposé d'aménager une piste cyclable entre la rue pierre Mendès France (rue du collège à l'ouest) et le rue du vieux pont.



#### 5) Chemin du pont Vieux

Aménagements préconisés :

Cette rue, desservant le sud de la route principale, est suffisamment large, des bandes cyclables sont proposées. La traversée de l'avenue de Farigoule pour rejoindre la piste (point 4) sera gérée avec le carrefour à feux existant (marquage conforme, traversée vélo contiguë au passage piéton à mettre en place).



*Chemin du vieux pont*

## 4.5 Collège Rosa Parks à Cavaillon

### 4.5.1 Résultats sommaires de l'enquête

Résultats de l'enquête non transmis



*Le collège Rosa Park à Cavaillon*

Le collège Rosa Parks est un collège construit récemment à Cavaillon. Il s'agit du troisième collège public de la ville, il dessert plutôt les quartiers nord de la ville

## 4.5.2 Propositions d'itinéraires



### 1) Avenue de la libération

Cette avenue est une des artères structurantes de la ville. Des bandes cyclables ont déjà été aménagées sur certains axes structurants dont l'avenue de la Liberté, mais des discontinuités d'aménagement subsistent.

Aménagements préconisés :

- réaliser des bandes cyclable dans la continuité des aménagements existants.

### 2) Carrefour de Maréchal Juin

Ce carrefour devrait être aménagé en giratoire par la ville. Les cyclistes devront être pris en compte dans le projet : soit en réalisant une piste contournant le giratoire si celui-ci est grand, soit, pour un giratoire inférieur à 22 m (Ray ext), en traitant les branches (entrée et sortie) à une voie pour les voitures et en séparant la bande de la voie par un îlot (banane) au niveau des entrées sorties.

### 3) allée des sapins

Aménagements préconisés :

L'aménagement de cette allée permettrait de proposer un itinéraire sans passer par le giratoire suivant (débouché du Boulevard Jacques Brel). Cet itinéraire est déjà emprunté par les collégiens à pied ou en vélo. Il s'agirait de faciliter l'accès et la circulation et de jalonner l'itinéraire. Ensuite, sur le boulevard Prosper Mérimée il est proposé d'aménager une traversée sécurisée pour permettre aux usagers de la bande opposée de rejoindre ce passage.



*Débouché de l'allée des Sapin sur le Bd. P. Mérimée*

### 4) avenue de l'Îles-sur-Sorgues

Aménagements préconisés :

- réaliser un court aménagement (piste au niveau du trottoir) pour connecter le carrefour giratoire au premier accès au quartier se trouvant à l'est de cette avenue et au sud du Coulon.

### 5) avenue Georges Clémenceau

Devant le centre hospitalier, les bandes cyclables sont interrompues. Il est proposé de réaliser la continuité.



*Interruption de bande cyclable devant le centre hospitalier*

## 6) boulevard de l'Europe

L'aménagement de bandes cyclables sur ce boulevard permettrait de faire la jonction entre les aménagements de l'avenue Raoul Follerau et l'avenue de la Libération.

## 7) amélioration des aménagements existants

Les bandes existantes sont parfois trop étroites, mal entretenues et non respectées. Une amélioration de ces aménagements semble nécessaire.



*Bandes cyclables avenues Des Vergers*



*Bandes cyclables avenue P. Mérimée*

## **5 Les actions de communication menées par le PARC**

En attente d'information du Parc

## **6 Les enseignements de l'opération**

## ANNEXE 1 questionnaire collégiens



*Opération réalisée dans le Parc du Lubéron sur 5 Collèges  
(Apt, Volx, Cavaillon, Pertuis, Cabrières d'Avignon)*

### Questionnaire destiné aux collégiennes et collégiens

Ton

collège a été choisi pour mener une action, sur plusieurs années, afin de développer et faciliter les déplacements à vélo entre ton domicile et le collège.

#### **Pourquoi une telle action?**

Parce que le vélo a beaucoup de vertus dans les champs de la santé, l'environnement, l'économie, l'autonomie, et la sécurité.

**La santé :** se déplacer à vélo te permet de faire tous les jours un peu d'exercice physique.

**L'environnement :** les déplacements à vélo ne consomment pas d'énergie fossile donc ne polluent pas l'atmosphère et ne font pas de bruit. Tu deviens éco-responsable!

**L'économie :** mis à part le coût d'acquisition d'un vélo (qui est très faible) le déplacement quotidien ne coûte presque rien.

**L'autonomie :** les déplacements à vélo permettent une liberté que tu n'as pas en étant transporté en bus ou par tes parents.(plusieurs itinéraires, arrêts et détours sont possibles, etc.)

**Merci de répondre à cette petite enquête qui te prendra environ 10 mn :**

Nom de l'établissement : .....

Q1 - Quel est ton âge?.....

Q2 - Possèdes tu un vélo personnellement ?.....

Q3 – Approximativement, à quelle distance se trouve le collège de ton domicile?  
.....

Q4 – Dans quelle commune et quel quartier habites-tu?  
.....  
.....

**Q5 - Actuellement, comment te rends-tu au collège ?**

● **mode de transport principal :**

à pied.....

en bus.....

à vélo.....

en voiture.....

autre .....  (préciser).....

● **mode de transport occasionnel**

à pied.....

en bus.....

à vélo.....

en voiture.....

autre .....  (préciser).....

Commentaires : .....

**Si tu n'as pas coché « à vélo » ci-dessus (dans les deux cas : principal et secondaire), merci de répondre à la question Q6.**

**Q6 - Pourquoi ne viens-tu jamais à vélo au collège**

.....

**Si tu as coché « à vélo » comme mode de transport secondaire en Q5, merci de répondre à la question Q7 et Q8.**

**Q7 - Aimerais-tu venir plus souvent à vélo au collège?**

oui.

non.

**Q8 - Pourquoi ne viens-tu pas plus souvent à vélo au collège?**

(s'il y a plusieurs raison peux-tu essayer de les citer par ordre d'importance)

.....

**Q9 - Que penses-tu globalement de ce projet?**

.....

## ANNEXE 2 questionnaire administration



# Au collège à vélo

*Opération réalisée dans le Parc du Lubéron sur 5 Collèges  
(Apt, Volx, Cavaillon, Pertuis, Cabrières d'Avignon)*

### Questionnaire destiné à l'administration du collège

**Nom de l'établissement :** .....

**Personne référente au collège pour cette action :**

Prénom , NOM : .....

Fonction : .....

TEL : .....

Courriel : .....

le cas échéant autre personne au collège suivant cette action (un professeur par exemple)

Prénom , NOM : .....

Fonction : .....

TEL : .....

Courriel : .....

**Q1 - Quel est le nombre d'enfants fréquentant le collège? :** .....

**Q2 - Quel est le territoire de rattachement du collège?:** (lister les communes).....

.....

**Q3a - Comment se répartissent les enfants par communes?**

Nom de la commune	% d'enfants
-------------------	-------------

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





ANNEXE 3 questionnaire collège Apt

# QUESTIONNAIRE AUX COLLEGIENS D'APT

NOM ET PRENOM.....CLASSE.....

Je possède un vélo  oui  non



ECOMOBILITE SCOLAIRE

Quelles sont tes pratiques actuelles  
en terme de déplacement pour venir au collège  
Mets une croix dans les cases qui correspondent à ton cas

J'habite à :  moins de 5 km du collège  
 de 6 à 10 km  
 de 11 km à 20 km  
 plus de 21 km

Je viens au collège :  à pied  
 à vélo  
 en scooter  
 en voiture  
 en transports scolaires

Mes frais de transport par mois pour venir au collège sont de :  moins de 5 €  
 de 6 à 10 €  
 de 11 à 15 €  
 de 16 à 20 €  
 plus de 21 €

J'aimerais venir au collège en vélo :  tous les jours (du lundi au vendredi)  
 quelques jours seulement  
 pas du tout (1)

(1) pour quelles raisons ?.....  
.....  
.....

D'après toi, la pratique du vélo peut :  développer l'endurance  
 limiter les maladies cardio-vasculaires  
 réduire l'obésité infantile

**Questionnaire à rendre à ton professeur principal  
avant vendredi 30 mai 2008 impérativement**

## ANNEXE 4 : fiche action



### MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE 2008 - 2020 PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

#### FICHE ACTION 2008/2009

**Intitulé de l'opération :** Programme annuel de sensibilisation, d'éducation du public au territoire et au développement durable

**Références Charte :** Orientation D.1 : *Mobiliser le public pour réussir un développement durable*  
Objectif D.1 : *Sensibiliser, éduquer le public au territoire et au développement durable*

**Chef de projet :** Julien BRIAND

#### *Intitulé de l'opération : Le Luberon en marche*

### Contexte général

Le Plan local de l'énergie : un engagement du Parc pour des alternatives au « tout voiture »

Afin de participer à la lutte contre la pollution de l'air et pour améliorer la qualité de vie des habitants du Luberon, le Parc Naturel Régional du Luberon a réalisé un programme d'actions sur les déplacements dans le cadre d'un Plan Local Energie Environnement 2001-2006, établi avec la Région et l'Ademe.

Il s'agissait d'encourager les alternatives à la voiture individuelle par le développement de transports publics et la pratique des modes "doux" (vélo, piétons) en s'appuyant sur de nouvelles réglementations, sur la réalisation d'aménagements, sur le changement des mentalités de la population et des élus des collectivités territoriales. Un groupe de réflexion et d'échange sur les déplacements a été organisé durant 3 ans et a permis de présenter l'opération "Marchons vers l'école" que la Région et l'Ademe souhaitaient impulser sur la région PACA.

Un réseau "Marchons vers l'école" sur le Luberon

Dans la continuité de son action engagée sur les déplacements, le Parc a souhaité promouvoir cette démarche et s'est donc établi comme relais local sur le Luberon. En 2002, Robion et **Sainte-Tulle** s'engageaient dans l'opération et, en 2005, 17 communes du Luberon (sur les 60 engagées sur la région PACA) organisaient l'opération "Marchons vers l'école" dans leurs écoles : **Céreste, Volx, Sainte-Tulle, Corbieres, Manosque, Villeneuve, Forcalquier**, Robion, Goult, Maubec, Cabrières d'Avignon, Gargas, Apt, Pertuis, Villellaure, La Tour d'Aigues, Cucuron. Cela a représenté un succès certain au regard d'un engagement important aussi bien au niveau des parents d'élèves que des enseignants et des élus, ce dans la plupart des communes.

Cette opération a également permis la réalisation d'aménagements d'abords d'écoles sous forme de fermetures réglementaires aux voitures devant les écoles et de travaux de petits aménagements sécuritaires sur les cheminements vers l'école (notamment à **Volx, Manosque**, Robion, Villellaure, La Tour-d'Aigues, Lauris).

Un partenariat avec le CPIE Pays de Vaucluse et le CPIE Alpes de Provence pour une éducation à l'environnement sur l'éco mobilité

Afin de compléter l'animation, la dynamiser et apporter des éléments pédagogiques pour changer les comportements des jeunes et également des parents, le Parc s'est engagé dans la réalisation d'un outil de sensibilisation pour les scolaires.

Cet outil "Le Luberon en marche", financé par l'Ademe et la Région et conçu par les CPIE Pays de Vaucluse et Alpes de Provence, a été testé tout au long de son élaboration auprès de 10 classes du Luberon. Il sera diffusé durant l'année 2008 auprès de toutes les écoles du Luberon.

Une dynamique à consolider

Il faut cependant constater que l'effort entrepris depuis 2002 s'est amoindri en 2007 et que certaines communes ont abandonné MVE, en grande partie à cause d'un manque d'intérêt et de participation des parents d'élèves.

Ainsi, en 2007, 9 communes participent encore à l'opération, les pédibus fonctionnant :

- tous les jours à Apt et à Cucuron ;
- une à deux fois par semaine à Robion, Forcalquier, Villellaure, La Bastide-des-Jourdans, Cabrières-d'Avignon, Pertuis. A Robion, un vélobus a été mis en place une fois par mois.

FICHE ACTION "Programme annuel de sensibilisation, d'éducation du public au territoire et au développement durable  
Le Luberon en Marche - Année 2008-2009"

Orientation D.1 : Mobiliser le public pour réussir un développement durable. Objectif D1

### Historique et perspectives :

Un Plan local Energie Environnement 2001-2006 a été établi avec la Région et l'Ademe. Il comportait un volet déplacements qui a permis de réaliser 3 études sur les déplacements des 3 bassins de vie d'Apt Cavaillon Pertuis, 5 plans de déplacements pour les communes de Cereste, Volx, Robion, Lauris et Villelaure, un programme de formation sur les déplacements à destination des élus et techniciens des communes du parc et une animation sur l'opération " Marchons vers l'école"

## **Objectif**

Le Parc naturel régional du Luberon souhaite, en partenariat avec les CPIE Pays de Vaucluse et Alpes de Provence, :

- Pérenniser les pédibus existants à ce jour sur 8 communes, tous les jours ou au minimum 2 fois par semaine ;
- Motiver 7 nouvelles communes à la démarche "Marchons vers l'école" ;
- Impulser des itinéraires vélos sécurisés pour les élèves de 5 établissements du second degré ;
- Proposer d'autres formes d'éco mobilité complémentaires.

Ce programme suit les préconisations de l'orientation D1 de la charte du Parc naturel régional du Luberon.

## **Description de l'action**

Les grands axes de cette opération consistent en :

- A renforcer une animation générale sur le territoire du Luberon pour impulser une méthodologie d'actions auprès des différents partenaires dans le but de créer ou pérenniser "Marchons vers l'école" ;
- Susciter des comportements éco citoyens par la mise en place d'opérations d'éco mobilité et par l'éducation à l'environnement urbain sur 15 communes ;
- Impulser l'utilisation du vélo dans 5 collèges ;
- Créer des outils de communication sur le thème de l'éco mobilité et sur des comportements citoyens.

### A – IMPULSION ET COORDINATION DU PROJET

#### Suivi général du projet

Le Parc du Luberon assurera la coordination générale avec les CPIE Alpes de Provence et Pays de Vaucluse, le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement, les partenaires financiers et les acteurs locaux (communes, associations,...).

Il assurera l'animation du réseau des communes du Parc du Luberon impliquées dans la démarche : mise en synergie, organisation de rencontres communes.

Il encouragera l'organisation d'activités, d'évènements festifs autour de la thématique : challenge interclasse (ex : le "Godillot d'or"), chasse au trésor dans la commune,...

#### Liaisons avec l'Education Nationale et leurs partenaires

Différentes rencontres avec les différents services de l'Education Nationale : Inspection Académique, Conseillers pédagogiques, Santé scolaire, Sécurité routière seront entreprises, dans le but de :

- Sensibiliser, informer sur l'opération « Marchons vers l'école » ;
- Lancer des directives pour encourager l'intégration de la démarche dans les projets d'école ;
- Organiser des formations à l'attention des enseignants ;
- Organiser des journées à l'intérieur des établissements scolaires sur le thème de la Sécurité routière orientée sur les modes de déplacements doux ;
- Définir des liens avec la Santé scolaire (activité physique, obésité, diététique).

#### Préparation de l'animation de la sensibilisation des parents d'élèves et autres acteurs

Le Parc du Luberon définira avec les CPIE Alpes de Provence et Pays de Vaucluse, le calendrier et le contenu du programme des évènements de sensibilisation/information auprès des parents d'élèves et des autres acteurs locaux (enseignants...).

#### Conception et suivi d'enquête auprès des parents

Le Parc du Luberon réalisera une fiche d'enquête type et un accompagnement méthodologique de la réalisation et du suivi de cette enquête auprès des acteurs locaux.

### Préparation spécifique pour les scolaires

Les CPIE Alpes de Provence et Pays de Vaucluse, en concertation avec le Parc du Luberon définiront et concevront les animations pédagogiques adaptées auprès du public scolaire, sur la base de l'outil pédagogique "Le Luberon en marche".

Le programme sera adapté à chaque niveau de classe, avec des questionnements, des apports de connaissance, des expérimentations, des enquêtes, des pratiques de parcours, des croquis, dessins, de l'orientation de la cartographie..., décliné et personnalisé en fonction du contexte local de chaque commune.

Les grandes thématiques abordées seront :

- Les problématiques du réchauffement climatique, de la pollution de l'air et des déplacements : les causes et les conséquences ;
- Prise de conscience de la place de la voiture dans le quotidien, des conséquences et des enjeux sur l'environnement et la santé, la sécurité, le lien social ;
- Les alternatives, les modes de déplacements doux et les comportements ;
- La structure de la ville, du quartier autour de l'établissement scolaire ;
- La découverte des paysages urbains, du bâti, des rues, du patrimoine, de l'histoire, de la biodiversité, des fonctions urbaines, sociales et économiques, des flux..., par des approches scientifiques, techniques et sensorielles (formes, couleurs, sons odeurs...);
- Découverte des trajets domiciles- établissements scolaires : les intérêts, les contraintes, les problèmes de sécurité... des parcours effectués à différentes saisons diversifieront les approches ;
- Seront étudiées des propositions d'aménagement et d'organisation des modes de déplacements doux ;
- Participer à la réalisation de plans de déplacements : de "la carte aux trésors" pour les plus jeunes à la participation aux textes, aux illustrations et à la cartographie pour les plus grands.

### Site internet

Le Parc du Luberon assurera le suivi du site internet créé pour mettre en œuvre un espace de partage et de concertation sur l'éco mobilité en Luberon.

## B - SUSCITER DES COMPORTEMENTS ECO-CITOYENS PAR LA MISE EN PLACE D'OPERATIONS D'ECO-MOBILITE ET PAR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT URBAIN

B-1 – Aider à la pérennisation et impulser la mise en place quotidienne « Marchons vers l'école » (8 communes)

### Communes concernées

Apt, Robion, Cabrières d'avignon, Forcalquier, Villelaure, La bastide des Jourdans, Pertuis, Cucuron.

### Une assistance méthodologique

Celle-ci sera apportée auprès des acteurs locaux et sera effectuée par le Parc : calendrier des actions, conseils sur l'organisation d'évènement et d'opérations d'animation à effectuer durant l'année, déroulement d'enquête...

### Impulser MVE dans les projets d'écoles

Des rencontres seront assurées par le Parc du Luberon avec les directeurs d'école, il pourra leur apporter une aide technique pour la rédaction du projet d'école.

### Animation auprès des parents d'élève (2 demi-journées par école)

Celle-ci sera assurée par les CPIE (exposition, diffusion des brochures,...) :

- Organisation de moments conviviaux d'information et d'échange lors des sorties et rentrées des classes (début d'année scolaire, semaine "Bougez autrement", semaine internationale "Marchons vers l'école", fin d'année scolaire : animation et évaluation de l'année) ;
- Présence d'un stand animé par les CPIE ;
- Diffusion de documentation d'information, lien avec les animations réalisées à l'attention des élèves ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes sur une période de 2 à 4 semaines par établissement/commune.

### Animations auprès des classes

Le programme d'Education à l'Environnement Urbain et sur l'éco mobilité basé sur le classeur "Le Luberon en marche" sera assuré par les CPIE, et comportera 4 demi-journées par classe engagée dans le projet pédagogique.

Seront également impulsées :

- L'organisation de demi-journées de sensibilisation dans le cadre de la sécurité routière avec les

services des Préfectures de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence

- L'organisation d'une sensibilisation sur le thème de la santé en relation avec la médecine scolaire ;
- L'organisation d'un événement de restitution en fin d'année scolaire au sein de l'école.

## B-2 – Motiver de nouvelles communes (7 communes)

### Communes concernées

Céreste, Manosque, Volx, Sainte Tulle, Villeneuve, Reillanne, Gargas.

### Formation MVE auprès des élus et techniciens des communes (1 session par commune)

Des sessions de formation (information, méthodologie) auprès des différents types d'acteurs locaux (élus, techniciens et agents de la commune, enseignants, parents d'élèves et associations) seront assurées par le Parc.

### Assistance méthodologique auprès des acteurs locaux

Celle-ci sera apportée auprès des acteurs locaux et sera effectuée par le Parc : calendrier des actions, conseils sur l'organisation d'événement et d'opérations d'animation à effectuer durant l'année, déroulement d'enquête...

### Impulser MVE dans les projets d'écoles

Des rencontres seront assurées par le Parc du Luberon avec les directeurs d'école, il pourra leur apporter une aide technique pour la rédaction du projet d'école.

### Animation auprès des parents d'élève (2 demi-journées par école)

Celle-ci sera assurée par les CPIE (exposition, diffusion des brochures,...) :

- Organisation de moments conviviaux d'information et d'échange lors des sorties et rentrées des classes (début d'année scolaire, semaine "Bougez autrement", semaine internationale "Marchons vers l'école", fin d'année scolaire : animation et évaluation de l'année) ;
- Présence d'un stand animé par les CPIE ;
- Diffusion de documentation d'information, lien avec les animations réalisées à l'attention des élèves ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes sur une période de 2 à 4 semaines par établissement/commune.

### Animations auprès des classes

Le programme d'Education à l'Environnement Urbain et sur l'éco mobilité basé sur le classeur "Le Luberon en marche" sera assuré par les CPIE, et comportera 4 demi-journées par classe engagée dans le projet pédagogique.

Seront également impulsées :

- L'organisation de demi-journées de sensibilisation dans le cadre de la sécurité routière avec les services des Préfectures de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence ;
- L'organisation d'une sensibilisation sur le thème de la santé en relation avec la médecine scolaire ;
- L'organisation d'un événement de restitution en fin d'année scolaire au sein de l'école.

## C – IMPULSER L'UTILISATION DU VELO DANS 5 COLLEGES

### Etablissements concernés

Collège de Volx, Cité scolaire d'Apt, Collège Lou Calavoun de Cabrières d'Avignon, Collège Marie Mauron de Pertuis, Collège Paul Gauthier de Cavaillon

### Impulsion du projet auprès des 5 collèges

Des rencontres seront effectuées par le Parc du Luberon afin de présenter la démarche et le calendrier des différents acteurs (chefs d'établissement, représentants des parents d'élève, enseignants,...) .

### Assistance méthodologique pour l'élaboration de 5 plans de déplacement

Le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement sera chargé d'étudier le plan de déplacements à vélos vers les collèges. Il comportera :

- Un diagnostic des accès vers le collège (trafic, vitesses, aménagements...) ;
- La définition des itinéraires prioritaires à aménager ;
- Des propositions réglementaires d'aménagements et d'équipements ;
- Une organisation pour le suivi de la mise en œuvre des plans de déplacement.

Le Parc assurera la coordination et l'accompagnement de la démarche du CETE. Il prendra ensuite contact avec les autorités compétentes pour l'aménagement de la voirie et l'équipement des établissements scolaires (ex : garage à vélos,...).

#### Animation / Information des acteurs de l'établissements (enseignants, parents,...)

Ces moments seront organisés par les CPIE :

- Organisation de moments conviviaux d'information et d'échange lors d'évènements à définir (journées portes ouvertes des établissements scolaires, ... ) ;
- Présence d'un stand animé par les CPIE, diffusion de documentation d'information, lien avec les animations réalisées à l'attention des élèves ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes sur une période de 2 à 4 semaines par établissement/commune.

#### Animations auprès des collégiens (journée sécurité routière,...)

Elle sera assurée par le CME et le CPIE et consistera à :

- Organiser des moments conviviaux d'information et d'échange à l'attention des élèves sous formes d'ateliers, de stand, d'expositions à définir avec le chef d'établissement et son équipe pédagogique ;
- Impulser l'organisation de demi-journées de sensibilisation dans le cadre de la sécurité routière avec les services des Préfectures et des Conseils Généraux ;
- Impulser l'organisation d'une sensibilisation sur le thème de la santé en relation avec la médecine scolaire.

## D – OUTILS DE COMMUNICATION

#### Création d'une exposition de 6 panneaux (2 jeux)

Une exposition itinérante sur les enjeux, la démarche et les impacts de l'opération sera créée afin de circuler dans les établissements scolaires. Elle constituera notamment le support de sensibilisation des CPIE lors de leur animation de sensibilisation auprès des parents d'élèves et autres acteurs.

#### Impression de 50 jeux de 6 posters (panneaux de l'exposition)

Les panneaux de l'exposition seront imprimés sous formes de posters : un jeu sera remis à chaque établissement scolaire ou classes participantes.

#### Brochure A4 d'information "Démarche générale" (3 volets, photocopie)

Ce document de forme simple, de sensibilisation sur les enjeux, la démarche et les impacts de l'opération est destiné à la diffusion auprès des parents d'élèves et autres acteurs, notamment lors de l'animation de sensibilisation réalisées par les CPIE (rentrées, sorties des classes, journées portes ouvertes, ...). Il doit être facilement reproductible (photocopies).

#### Organisation d'événementiels (événements nationaux...)

Afin de ponctuer le calendrier scolaire, le Parc du Luberon se charge de coordonner 3 événements au cours de l'année :

- "Bougez autrement" et/ou Semaine internationale "Marchons vers l'école" ;
- Semaine du Développement Durable ;
- Semaine régionale "Marchons vers l'école".

#### Impression du classeur pédagogique « Le Luberon en marche »

Impression (500 exemplaires) et diffusion du classeur pédagogique « Le Luberon en marche » créé dans le cadre du Plan Local de l'Energie et de l'Environnement.

## **Calendrier du projet**

### De mars à septembre 2008 :

- Préparation : prise de contacts, concertation avec les collectivités concernées, les partenaires (PNRL) ;
- Préparation des programmes de sensibilisation à destination des partenaires (CPIE et PNRL) ;
- Préparation du programme pédagogique à destination des scolaires (CPIE et PNRL) ;
- Elaboration des plans de déplacements scolaires : état des lieux autour des établissements scolaires, rassemblement des informations sur les trajets, temps, modes de déplacements et distances des établissements scolaires (CETE);

De octobre 2008 à Décembre 2008 :

- Enquête (des pratiques, des représentations, d'éventuelles propositions, des freins) auprès des parents, des enseignants, des élèves dans l'objectif d'évaluer la sensibilité au thème ;
- Première tranche de la réalisation des outils de communication : exposition, brochure simple de sensibilisation, achat d'expositions itinérantes
- Edition du classeur pédagogique.

De octobre 2008 à Juin 2009 :

- Première phase de mise en œuvre des plans de déplacements scolaires ;
- Mise en œuvre du programme de sensibilisation auprès des acteurs concernés : élus, parents d'élèves, écoles participantes, autres acteurs concernés ;
- Réalisation de la deuxième phase d'outils de communication : site internet, achat d'expositions itinérantes.